

Câble de recharge pour bornes de 80 A

No de cat. EC80A

LEVITON[®]

AVERTISSEMENTS

- **POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE CHOC ÉLECTRIQUE OU DE DÉCÈS, COUPER LE COURANT AU FUSIBLE OU AU DISJONCTEUR ET S'ASSURER QUE LE CIRCUIT EST HORS TENSION AVANT DE PROCÉDER À L'INSTALLATION!**
- Les produits décrits aux présentes doivent être installés et utilisés conformément aux codes de l'électricité en vigueur
- À défaut de bien comprendre les présentes directives, en tout ou en partie, on doit faire appel à un électricien.

MISES EN GARDE

- Les produits décrits aux présentes ne contiennent aucun composant interne pouvant être réparé ou remplacé par les utilisateurs. Il ne faut jamais tenter d'en effectuer la maintenance.
- N'utiliser les produits décrits aux présentes QU'AVEC DU FIL DE CUIVRE OU PLAQUÉ CUIVRE.

DI-000-EC80A-55B

DIRECTIVES

FRANÇAIS

Description des produits

Le câble de recharge est d'une longueur de 18 pi (5,5 m).

Le modèle EC80A ne doit être utilisé comme câble de recharge qu'avec une borne de recharge EV800, EV80W, EV80S ou EV80G de Leviton.

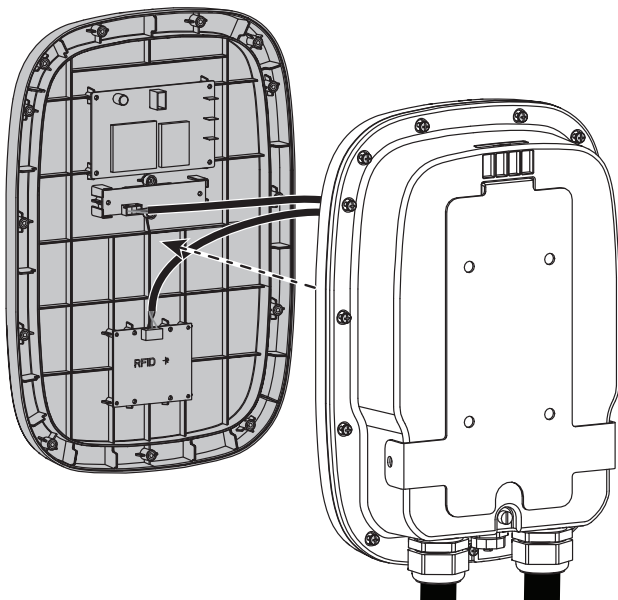
Outils requis

- Tournevis Phillips • Clé à molette

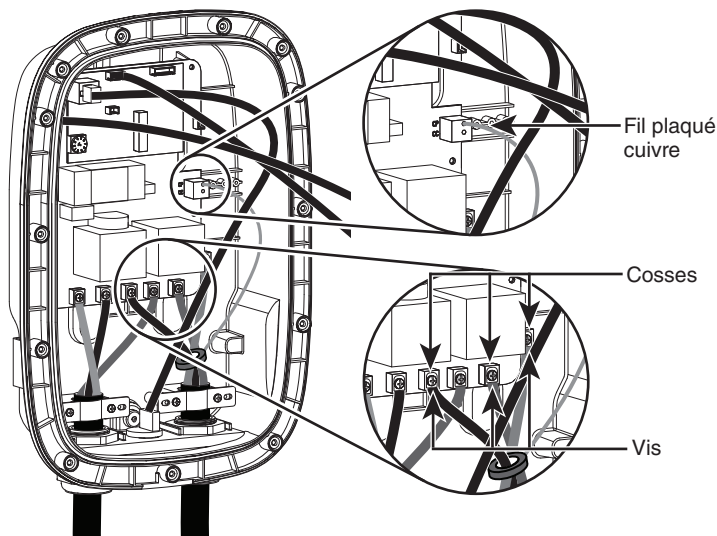
Retrait d'un câble

AVERTISSEMENT : POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE CHOC ÉLECTRIQUE OU DE DÉCÈS, COUPER LE COURANT AU FUSIBLE OU AU DISJONCTEUR ET S'ASSURER QUE LE CIRCUIT EST HORS TENSION AVANT DE PROCÉDER À L'INSTALLATION!

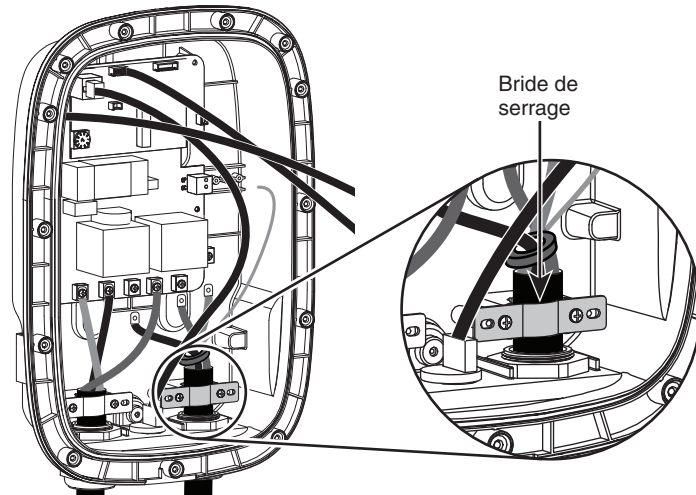
1. Desserrer les 13 vis du couvercle arrière et retirer l'avant de la borne.



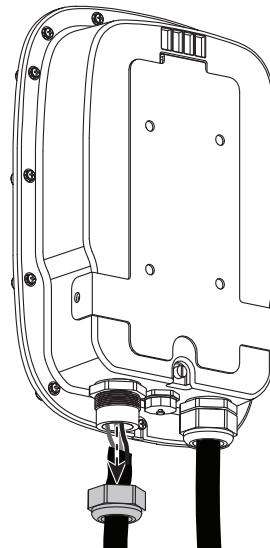
2. Retirer les trois vis et cosses du câble de la plaque de circuits. Déconnecter le fil plaqué cuivre.



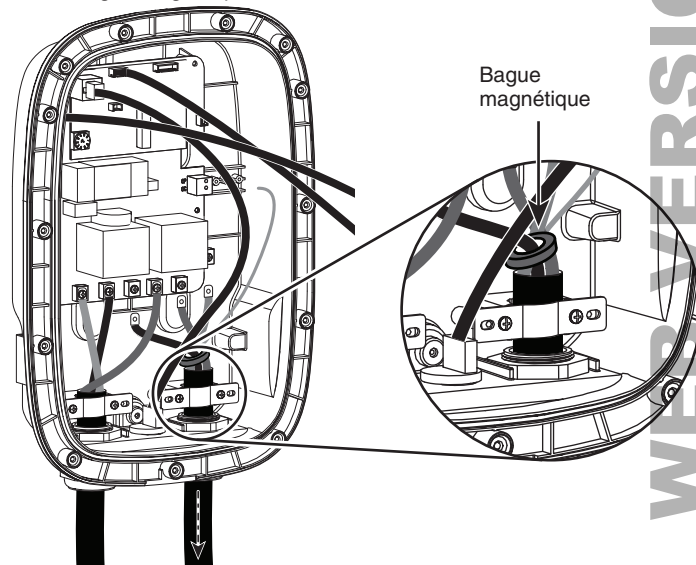
3. Desserrer les deux vis de la bride de serrage.



4. Desserrer le capuchon du presse-étoupe.



5. Retirer la bague magnétique et le câble.

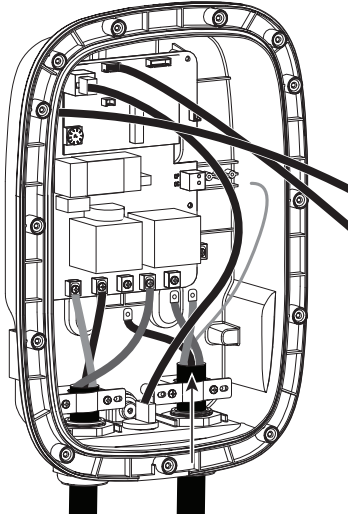


WEBVERSION

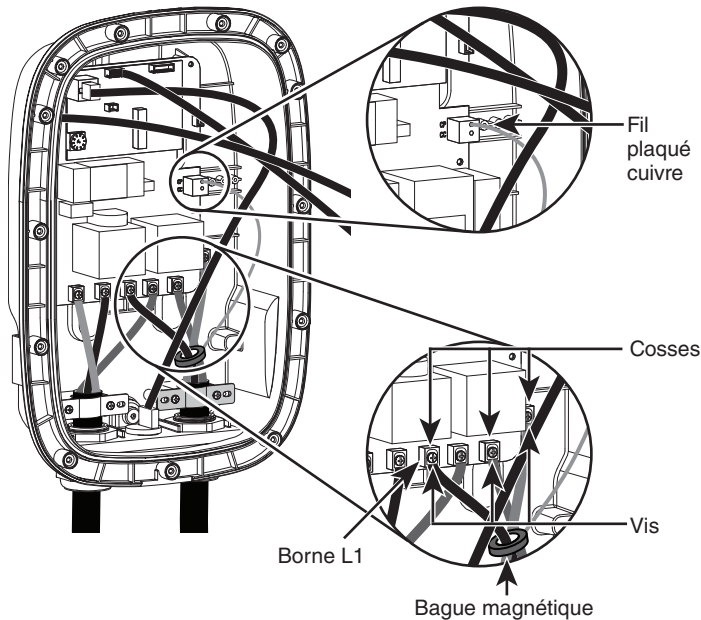
Installation d'un câble de rechange

AVERTISSEMENT : POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE CHOC ÉLECTRIQUE OU DE DÉCÈS, couper le courant au fusible ou au disjoncteur et s'assurer que le circuit est hors tension avant de procéder au câblage.

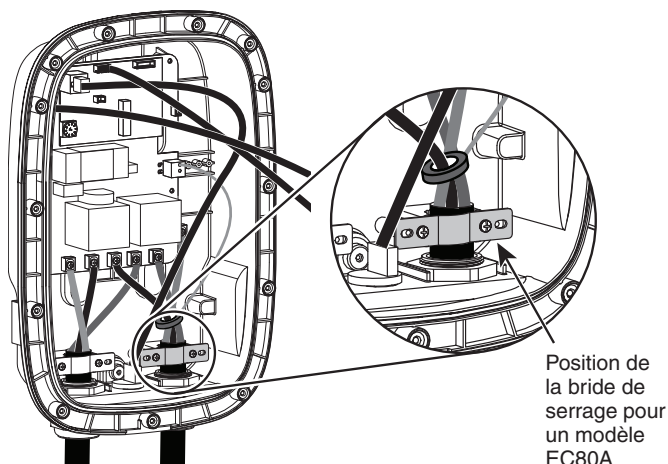
1. Glisser le capuchon sur le câble et insérer ce dernier à travers le presse-étoupe et la bride de serrage.



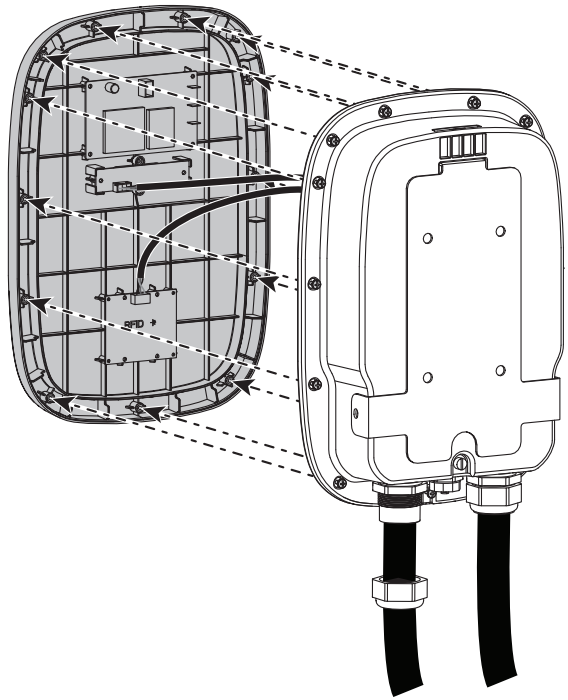
2. Connecter le fil plaqué cuivre dans la plaque de circuits. Replacer la bague magnétique sur le câble à fixer à la borne L1. Remettre les cosses du câble en place au moyen des trois vis. Serrer ces dernières à un couple de 8,5 à 10,5 po-lb (0,96 à 1,19 N-m).



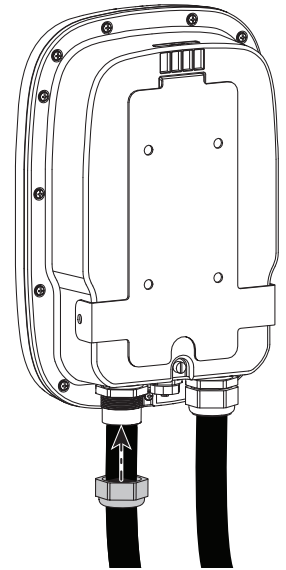
3. Serrer les deux vis de la bride de serrage. Serrer ces dernières à un couple de 8,5 à 10,5 po-lb (0,96 à 1,19 N-m).



4. Réassembler les deux sections de la borne au moyen des 13 vis préalablement ôtées. Serrer ces dernières à un couple de 8,5 à 10,5 po-lb (0,96 à 1,19 N-m).



5. Pour sceller le tout, resserrer le capuchon du presse-étoupe à un couple de 8,5 à 10,5 po-lb (0,96 à 1,19 N-m).



GARANTIE LIMITÉE DE 1 AN ET EXCLUSIONS

Leviton garantit au premier acheteur, et uniquement au crédit du dit acheteur, que ce produit ne présente ni défauts de fabrication ni défauts de matériaux au moment de sa vente par Leviton, et n'en présentera pas tant qu'il est utilisé de façon normale et adéquate, pendant une période de 1 an suivant la date d'achat. La seule obligation de Leviton sera de corriger les dits défauts en réparant ou en remplaçant le produit défectueux si ce dernier est retourné port payé, accompagné d'une preuve de la date d'achat, avant la fin de la dite période de 1 an, à la **Manufacture Leviton du Canada S.R.L., au soin du service de l'Assurance Qualité, 165 boul. Hymus, Pointe-Claire, (Québec), Canada H9R 1E9**. Par cette garantie, Leviton exclut et décline toute responsabilité envers les frais de main d'oeuvre encourus pour retirer et réinstaller le produit. Cette garantie sera nulle et non avenue si le produit est installé incorrectement ou dans un environnement inadéquat, s'il a été surchargé, incorrectement utilisé, ouvert, employé de façon abusive ou modifié de quelle que manière que ce soit, ou s'il n'a été utilisé ni dans des conditions normales ni conformément aux directives ou étiquettes qui l'accompagnent. **Aucune autre garantie, explicite ou implicite, y compris celle de qualité marchande et de conformité au besoin, n'est donnée**, mais si une garantie implicite est requise en vertu de lois applicables, la dite garantie implicite, y compris la garantie de qualité marchande et de conformité au besoin, est limitée à une durée de 1 an. **Leviton décline toute responsabilité envers les dommages indirects, particuliers ou consécutifs, incluant, sans restriction, la perte d'usage d'équipement, la perte de ventes ou les manques à gagner, et tout dommage-intérêt découlant du délai ou du défaut de l'exécution des obligations de cette garantie.** Seuls les recours stipulés dans les présentes, qu'ils soient d'ordre contractuel, délictuel ou autre, sont offerts en vertu de cette garantie.

Ligne d'assistance technique : 1-800-405-5320 (Canada seulement) www.leviton.com